

DESCENTE DE CANYON EN VALLEE DE ROYA

Week end découverte
2 jours / 1 nuit



*L'arrière pays niçois est le berceau du canyoning en France.
Nous avons sélectionné parmi les nombreux et très beaux canyons, ceux de la vallée
de la Roya, frontière avec l'Italie : Barbeira, Maglia, Audin, ...
La roche est calcaire, l'ambiance est ensoleillée et les parcours ludiques.*

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi : Canyoning

Rdv 9h00 à Breil sur Roya, départ immédiat pour **le canyon de Carleva**.

Après 50 mn de marche d'approche nous atteignons un petit pont qui marque le départ de la descente.

Un parcours sportif et varié où sauts, grands toboggans et eau limpide seront au rendez-vous ! Pique-nique dans le canyon (4 à 5h00 de descente).

Jour 02 : Dimanche : Canyoning

9h00 départ pour le **canyon de Maglia**, très beau parcours enchaînant les sauts dans les marmites de géants et les descentes en rappel de 15 à 20 m.

(10 mn de marche d'approche, 5h00 de descente et 15 mn de marche retour)

Pique-nique dans le canyon, avant ou après le passage de la grotte et ses célèbres concrétions !

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

Une période pluvieuse, ou une saison sèche, ne perturbe pas le déroulement de nos stages, le programme est modifié et nous avons alors l'occasion de parcourir des canyons qui ne sont en condition que quelques jours dans l'année, inédit ! La seule contrainte est un déplacement un peu plus long pour rejoindre un site praticable (maximum 1h00).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 9h00 à Breil/Roya.

Accès voiture :

Depuis Nice, aller à Vintimille (Italie) par autoroute A8. Prendre la sortie Vallée de Roya et Breil sur Roya. Trucco se trouve sur la route avant Breil sur Roya.

DISPERSION

Vers 16h30 le dimanche à Breil/Roya.

Hébergements avant ou après le séjour :

Nous consulter.

NIVEAU

Niveau initiation : il faut savoir nager et il est préférable d'être en bonne condition physique. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

HEBERGEMENT

Nuit en chambres d'hotes confortables.

Chambres de 2 personnes ou 4 personnes avec sanitaire sur le palier.

Les repas

Le samedi nous prenons le dîner sur le lieu d'hébergement. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive. Les pique-niques du samedi et du dimanche ne sont pas fournis.

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules des participants.

GROUPE

De 6 à 10 personnes.

ENCADREMENT

Moniteur de Canyon diplômé d'état.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Les parcours sont plutôt ensoleillés et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

MATERIEL FOURNI

Matériel individuel fourni :

- combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5.5 mm d'épaisseur)
- une paire de chaussettes néoprène
- un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur
- un casque

Ce matériel est aux normes UIAA (internationales) et CE (Européennes).

Matériel pour le groupe fourni

- cordes, mousquetons... (répartis dans les sacs des participants)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour la descente de canyon :

Matériel individuel non fourni :

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon). A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.
- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements

- chaussettes de sport
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennis de rechange pour l'après canyon et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain.
- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- drap sac
- papier toilette.

DATES ET PRIX

Dates : tous les WE **de avril à octobre**, pour les groupes constitués de 4 personnes minimum. Individuels, appelez nous pour savoir si il y a un groupe à compléter.

Prix :

Le tarif est variable selon le nombre de participants, nous consulter.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement et la ½ pension
- le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les pique-niques
- les transports
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex